



Faculté de droit

DRT

PUBL2395 Droit des technologies de l'information

[30h] 4.5 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2005-2006, 2007-2008,...

Enseignant(s): François Jongen
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Statut des entreprises de télécommunication et de tous les prestataires Internet (" nouvelles " technologies) mais aussi des entreprises d'édition, de presse et de radiodiffusion (" anciennes " technologies).

Organisation de la régulation ou de l'autorégulation de ces entreprises.

Etude de questions particulières telles que : service public et service universel, monopoles, concurrence et Open Network

Provision, protection des noms de domaines, usage des hyper liens ou des métatags, protection de la vie privée dans l'usage des nouvelles technologies (cookies, courrier électronique#).

Principes applicables en matière de responsabilité.